



Ecrire à la [Direction des Relations Internationales](#)

Site web : « [Partir à l'étranger](#) »

## QUELS SONT LES CRITERES DE SELECTION POUR CANDIDATER A UNE MOBILITE D'ETUDES ERASMUS+ ?

Votre Collège/Département/Institut/Ecole décide des critères de sélection puisqu'elle effectue la sélection des étudiants sortants par l'intermédiaire de l'enseignant responsable de l'échange (accord Erasmus).

De manière générale, les critères de sélection sont les suivants :

- ✓ Résultats académiques
- ✓ Motivation (et notamment les projets universitaires, professionnels ou autre)
- ✓ Compétences linguistiques

Certains enseignants prévoient des modalités de sélection particulières (test de positionnement en langue, entretien, etc...).

Merci de contacter l'enseignant responsable de l'accord dès que votre projet de mobilité se profile. Une mobilité se prépare plusieurs mois à l'avance !

***Rappel d'un point du règlement : tout étudiant(e) n'ayant pas validé son année et dont le jury a décidé le redoublement ne pourra pas être envoyé(e) à l'étranger l'année suivante, même s'il/elle a été sélectionné(e) en amont.***